



Syndicat des Enseignants et CPE travaillant en Lycée Professionnel.

## JANVIER 2014

### SOMMAIRE

MUTATIONS INTER-ACADEMIQUES  
Page 2

FICHE DE SUIVI « MUTATIONS  
INTER-ACADEMIQUES »  
Page 3

COMMENT CONTESTER MA  
NOTATION ADMINISTRATIVE ?  
Pages 2

RETOUR SUR LA CAPA  
D'AVANCEMENT D'ECHELON  
Page 2

BULLETIN DE SYNDICALISATION  
Page 4

### AGENDA

7 janvier :  
Visite du lycée Laplace par le  
CHSCTA

17 janvier :  
Congrès académique du SNUEP-  
FSU Caen

27 janvier :  
GT mouvement inter-académique  
(Etude des priorités médicales et  
vérification des barèmes)

29 janvier :  
GT mouvement intra-académique  
(étude du projet de note de  
service)

## RENTREE 2014 ACADEMIE DE CAEN

En CTM (Comité Technique Ministériel), le ministère a présenté les dotations par académies pour la rentrée 2014 concernant le second degré. L'académie de Caen perd 31 postes budgétaires qui seront compensés par 31 équivalents temps pleins en HSA (Heures Supplémentaires Annuelles).

### **31 postes budgétaires supprimés dans le second degré !**

Si un seul de ces postes budgétaire venait à disparaître en LP, alors cela serait dramatique ! Les collègues de LP croulent déjà sous les heures supplémentaires avec, sur l'académie, environ 15 % des dotations en HSA. Cela représente une moyenne par enseignant de 3h à effectuer par semaine en plus des 18h de service hebdomadaires. Comment imaginer augmenter encore cette charge à la prochaine rentrée ?

***Cela suffit !!!***

***A la rentrée refusons collectivement les heures supplémentaires !***

## MUTATIONS INTER-ACADEMIQUES

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr> (Rubrique Corpo > Mutations)

Si vous avez formulé des vœux dans le cadre des mutations inter-académiques, votre barème sera étudié dans l'académie lors de la CAPA du 27 janvier 2014. D'ici là, pensez à vous faire suivre par le SNUEP-FSU en renvoyant la fiche de suivi ci-contre directement au Commissaire paritaire :

Eric HALLOUARD  
Lieu dit La Faucherie / 61 560 La Mesnière.

Une fois la CAPA passée, nous nous chargerons de transmettre automatiquement votre dossier de suivi aux Commissaires paritaires nationaux pour vous garantir la meilleure affectation possible.

La Brochure complète sur le mouvement, les fiches de suivi en grand format et bien plus sur le site du SNUEP-FSU Caen (rubrique Corpo > Mutations)

## COMMENT CONTESTER MA NOTATION ADMINISTRATIVE ?

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr> (Rubrique Corpo > Notation)

Votre Chef d'établissement est en train de vous noter pour cette année scolaire. Cette notation n'est pas anodine car elle impactera votre classement lors de l'avancement d'échelon et lors du passage à la hors classe. De plus, cette notation entre dans votre dossier administratif et servira à estimer votre façon de servir l'Etat. L'administration s'en servira si par malheur vous serez amené à vous justifier lors d'une commission de discipline ou d'un entretien de positionnement. Soyez donc attentif à cette notation en prenant en compte les conseils ci-dessous.

### Etapes de la notation :

La notation traverse les étapes suivantes :

- 1 : Notation par le supérieur
- 2 : Harmonisation par le Recteur
- 3 : Passage en CAPA
- 4 : Note définitive.

### Comment contester ?

Vous avez la possibilité de contester votre notation lors de l'étape 1, avant le **16 janvier 2014**, et de l'étape 2, avant le **28 février 2014**. Passé ces dates, il sera trop tard.

Ayez à l'esprit qu'aucune contestation passant en CAPA n'a de chance d'aboutir sans suivi syndical. Renvoyer donc la fiche de suivi, que vous trouverez sur le site internet du SNUEP-FSU Caen avec les documents demandés directement au Commissaire paritaire du SNUEP-FSU Caen :

Eric HALLOUARD  
Lieu dit La Faucherie  
61 560 La Mesnière.

Plus d'explications, les moyennes académiques de notations administratives et bien plus sur le site du SNUEP-FSU Caen (rubrique Corpo > Notation)

## RETOUR SUR LA CAPA D'AVANCEMENT D'ECHELON

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr> (Rubrique Corpo > Promotions - Avancement)

La CAPA sur l'avancement d'échelon s'est tenue le 16 décembre 2013.

Chaque année est étudié le passage d'échelon des promouvables, c'est-à-dire des personnes ayant atteint la durée dans l'échelon permettant le passage au suivant durant cette année scolaire.

Il ne faut pas se méprendre sur le gain que représente un passage d'échelon. Une étude du SNUEP-FSU Caen révèle que le plus souvent l'augmentation de salaire lors d'un passage est presque entièrement compensée par l'inflation. Dans certains cas, cela ne suffit même pas à compenser l'inflation.

C'est inadmissible. Il est temps de reprendre l'augmentation des salaires en augmentant le point d'indice servant de base au calcul des salaires dans les trois fonctions publiques.

**Voici ce qu'il vous reste de l'augmentation si vous changez d'échelon cette année compte-tenu de l'inflation.**

Passage d'échelon	Perte ou gain de pouvoir d'achat brut		
	Grand choix	Choix	Ancienneté
du 3 <sup>ème</sup> au 4 <sup>ème</sup>			86,59 €
du 4 <sup>ème</sup> au 5 <sup>ème</sup>	53,36 €		45,76 €
du 5 <sup>ème</sup> au 6 <sup>ème</sup>	<b>5,85 €</b>	<b>- 36,60 €</b>	<b>- 38,45 €</b>
du 6 <sup>ème</sup> au 7 <sup>ème</sup>	68,86 €	25,08 €	23,19 €
du 7 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup>	102,25 €	55,86 €	53,85 €
du 8 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup>	97,57 €	<b>7,39 €</b>	<b>3,67 €</b>
du 9 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup>	81,41 €	38,26 €	45,38 €
du 10 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup>	75,96 €	25,10 €	21,92 €

Les barres des derniers promus par échelon et bien plus sur le site du SNUEP-FSU Caen (rubrique Corpo > Promotions-Avancement)

Fiche de suivi pour les mutations inter-académiques téléchargeable sur le site  
du SNUEP-FSU Caen :

<http://snuepcaen.eklablog.fr>

Bulletin de syndicalisation téléchargeable sur le site du SNUEP-FSU Caen :

<http://snuepcaen.eklablog.fr>